



PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Bac +2 ou d'un titre de niveau 5 inscrit au RNCP
Jusqu'à 26 ans en contrat d'Alternance ; plus de 26 ans sous condition

MODALITÉS DE RECRUTEMENT



Diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV
Dossier de candidature, entretien individuel de sélection et positionnement
L'admission est définitive à la signature du contrat d'alternance



FORMATION

Durée:

1 an sous contrat d'Alternance - Apprentissage/Professionnalisation-
Formation en présentiel

Rythme d'alternance:

3½ jours en entreprise et 1½ jour en formation par semaine

Modalités d'évaluation

Évaluations écrites et orales ponctuelles

Examens blancs écrits et oraux

Examen officiel du Bachelor en forme ponctuelle

Coût de formation

Pour l'apprenant :

Rémunération au % du SMIC

Formation prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil

à hauteur du NPEC fixé

Pas de frais d'inscription

Pour l'employeur :

Financement de la formation par l'OPCO *, rémunération du salarié (% du SMIC).

* (Opérateur de compétences)

Avantage:

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences

AVANTAGES DE L'ALTERNANCE



Préparer un diplôme BAC+3 reconnu, en étant salarié

Développer son expérience avec une rémunération

Poursuivre ses études

Avoir une possibilité d'insertion directe en entreprise



LES + DE L'ÉCOLE

Aide à la recherche d'entreprise

Accompagnement individualisé : entretien, suivi en entreprise

Pas de frais de scolarité et d'inscription.

Ateliers coaching et phoning gratuits

POURSUITE D'ÉTUDES



BAC+4 Mastère Manager des Organisations

Mastère Ressources Humaines

DOUBLE CERTIFICATION

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Enregistrée par CDE FEDE France au RNCP et reconnue par l'État au niveau 6
Fiche RNCP n° 38438, enregistrée par décision du 21 décembre 2023

BACHELOR EUROPÉEN GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES

Bachelor européen -Diplôme privé de la FEDE
- Niveau 6 du Cadre européen des certifications (CEC)

Le chargé de développement des ressources humaines occupe un poste polyvalent et stratégique. Il coordonne une équipe opérationnelle gérant les paies, les congés et les formations, tout en assurant la gestion du personnel. Il veille au respect des obligations légales et se concentre sur le développement des compétences des salariés via la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels). Il favorise la diversité dans le recrutement et soutient l'évolution de carrière par l'évaluation et la formation.

OBJECTIFS

- Définir et appliquer la stratégie RH, gérer administrativement le personnel.
- Mettre en œuvre la politique de recrutement et de formation.
- Développer compétences et gérer ressources humaines.
- Gérer environnement professionnel et relations sociales (RSE/DD).
- Évaluer performance RH, assurer conformité des procédures, garantir diversité et inclusion.
- Conseiller salariés et managers en gestion RH.

LIEUX D'EXERCICE

- Magasins GSA/GSS
- TPE, PME-PMI

POURSUITE D'ETUDES

- Mastère
- École de commerce
- Université

MÉTIERS CIBLÉS

- Chargé de développement des ressources humaines;
- Chargé de missions RH;
- Chargé de recrutement;
- Consultant en recrutement;
- Gestionnaire RH;
- Chargé de mission handicap;
- Responsable du développement des ressources humaines.

DURÉE

1 an sous contrat d'Alternance
(Apprentissage & Professionnalisation)

RYTHME D'ALTERNANCE

3½ jours en entreprise et 1½ jour en formation par semaine

ISIM 

Certification Professionnelle CDRH

Bloc 1 : Gérer l'administration du personnel et la fonction RH

- Gestion des aspects juridiques et de l'organisation du travail
- Gestion de la paie
- Optimisation de la performance RH

Bloc 2 : Gérer l'environnement professionnel et les relations sociales

- Gestion des conditions de travail et de l'environnement professionnel
- Organisation du dialogue social et des relations collectives

Bloc 3 : Mettre en œuvre la politique de recrutement

- Développement et promotion d'une marque employeur positive
- Recrutement des nouveaux collaborateurs au sein de l'entreprise
- Intégration des nouveaux collaborateurs au sein de l'entreprise

Bloc 4 : Mettre en œuvre la politique de développement des compétences

- Recueil des besoins en compétences et en formation
- Gestion du plan de développement des compétences
- Mise en œuvre du plan de développement des compétences

CERTIFICATION

Certification professionnelle de Chargé de développement des ressources humaines

Enregistrée par CDE FEDE France au RNCP et reconnue par l'État au niveau 6

Fiche RNCP n° 38438, enregistrée par décision du 21 décembre 2023

code NSF 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38438/>

Certification professionnelle accessible par la VAE

<https://www.fede.education/vae/>

<http://www.vae.gouv.fr>



&

**Bachelor européen Gestionnaire des ressources humaines
Diplôme privé de la FEDE - Niveau 6 du Cadre européen
des certifications (CEC)**

Bachelor Européen privé FEDE

UD31 : Expertise professionnelle

I : Administrer les ressources humaines :

1. Gestion individuelle du personnel
2. Gestion collective du personnel
3. Droit du travail

II : Participer à la politique de rémunération et gestion de la paie

1. La politique de rémunération
2. La gestion de la paie

III : Contribuer au développement des collaborateurs

1. La politique de recrutement
2. La formation
3. L'évaluation
4. La GEPP

IV : Appréhender et contribuer à la communication et au marketing RH

1. Fonction RH et structure de l'entreprise
2. La communication interne
3. La communication externe

V : Participer à la gestion de projet et à l'approche collaborative

1. La gestion de projet
2. Approche agile

UD32 : Epreuve professionnelle de soutenance

UD33 : Contrôle continu

UE B : Langue vivante Européenne

UC A2 : Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action

Chapitre 1 : L'Europe actuelle

Chapitre 2 : L'Europe et le monde

Chapitre 3 : Cultures et diversité en Europe

Chapitre 4 : La citoyenneté européenne

Chapitre 5 : Le fonctionnement de l'Union européenne

Chapitre 6 : Enjeux, défis et avenir de la construction européenne

Chapitre 7 : Focus sur la corruption - Module construit en partenariat avec le GRECO

UC A3 : Le management interculturel et les ressources humaines

Partie I : Le management interculturel en Europe

Chapitre 1 : Culture et diversité culturelle

Chapitre 2 : La communication interculturelle dans une organisation

Chapitre 3 : Gérer l'interculturel et résoudre des conflits culturels

Partie II : Les ressources humaines en Europe

Chapitre 4 : Travailler en Europe

Chapitre 5 : Les systèmes de protection sociale en Europe

Chapitre 6 : La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)



Federation for Education in Europe
Fédération Européenne Des Ecoles



EPREUVES À L'EXAMEN

HEURES

FORME

Epreuves obligatoires

D31.1 : ADMINISTRER LES RESSOURCES HUMAINES	64H	Dossiers + épreuves
D31.2 : PARTICIPER À LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION & GESTION DE LA PAIE	40H	Dossiers + épreuves
D31.3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS	84H	Dossiers + épreuves
D31.4 : APPRÉHENDER ET CONTRIBUER À LA COMMUNICATION & AU MARKETING	64H	Dossiers + épreuves
D31.5 : PARTICIPER À LA GESTION DE PROJET & À L'APPROCHE COLLABORATIVE	40H	Dossiers + épreuves
B31 : LANGUE VIVANTE	80H	Dossiers + épreuves
A2 : LE PROJET EUROPÉEN : CULTURE & DÉMOCRATIE POUR UNE CITOYENNETÉ	20H	QCM en ligne
A3 : LE MANAGEMENT INTERCULTUREL ET LES RESSOURCES HUMAINES EN EUROPE	20H	QCM en ligne

LES ESSENTIELS DU CONTRAT

L'ALTERNANT

Double statut :

Étudiant(e) & Salarié(e)

Candidat(e) hors UE

Avoir une autorisation préfectorale pour exercer une activité salariée

COUT DE LA FORMATION :

- Pour l'apprenant

Formation prise en charge par l'OPCO de l'entreprise à hauteur de NPEC fixé
Rémunération au % du SMIC

- Pour l'employeur

Financement de la formation par l'OPCO *,
rémunération du salarié (% du SMIC).

* (Opérateur de compétences)

PRÉ-REQUIS :

- Formation de 3 ans : pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4.
- Formation 1 an : pour les titulaires d'un diplôme de niveau 5 dans les RH, le droit, la gestion ou le management. Exception pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 avec expérience professionnelle (VAP).

OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Équipements informatiques dont ordinateurs, rétroprojecteurs
E-learning : TeachUp
Accès certifications : TOEIC

DETAILS DE LA SESSION

Modalité : En présentiel
Délais d'accès : 15 jours

LA RÉMUNÉRATION

Ages	Taux du SMIC	Salaire Brut
18 ans à 20 ans	67% du SMIC	1102,54€
21 ans à 25 ans	78% du SMIC	1283,55€

